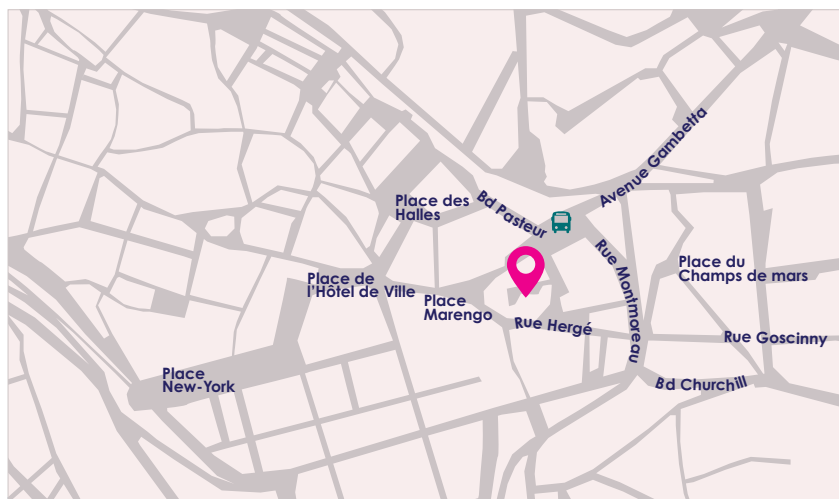


❖ HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE JOUR

	Avec ou sans rendez-vous	Avec ou sans rendez-vous
Lundi	9h - 12h	14h - 17h
Mardi	9h - 12h	14h - 17h
Mercredi	9h - 12h	14h - 17h
Jedi	FERMÉ	14h - 17h
Vendredi	9h - 12h	14h - 16h

Des rendez-vous peuvent être pris entre 12h et 14h et après 17h.



📍 Accueil de jour départemental de la Charente
14, passage Marengo – 16000 Angoulême

☎ 05 45 38 51 33

✉ accueildejourccas@mairie-angouleme.fr

Lignes STGA : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8 - 🚏 Arrêt Franquin

Gare d'Angoulême : 10 minutes à pied par l'Avenue Gambetta



ARRÊTONS
LES VIOLENCES

VICTIMES de violences conjugales



L'accueil de jour départemental de la Charente

UN LIEU ANONYME ET GRATUIT
accueil, écoute, information, orientation



La violence isole...

En parler peut vous permettre de prévenir les situations d'urgence et préparer la sortie des violences.

LE SERVICE VOUS PROPOSE...



Accueil

Sans démarche préalable, dans un espace convivial aménagé où vous pouvez venir avec vos enfants (espace de détente, coin jeux, documentation).



Écoute

En entretien(s) individuel(s) avec un accueillant spécialisé, ou dans des groupes de paroles avec d'autres femmes confrontées à des situations similaires.



Soutien

Pour une aide à la réflexion, à la construction de votre positionnement personnel pour éviter ou préparer un départ éventuel de la maison.

CONTACT

Accueil de jour départemental de la Charente

☎ 05 45 38 51 33

✉ accueildejourccas@mairie-angouleme.fr



Information

L'accueil de jour vous propose une première information relative aux droits et dispositifs de recours existants.



Orientation

Si vous le souhaitez, en fonction de vos attentes, et de vos besoins, vous serez orientées vers les partenaires et acteurs locaux spécialisés.



Accompagnement

Du premier entretien, jusqu'à la mise en sécurité, si nécessaire, les professionnels de l'accueil de jour peuvent vous accompagner dans les démarches pour que vous puissiez sortir des violences.